



Écovolontariat : comment voyager de façon plus durable ?

Intimement liée à la perte de biodiversité, la pandémie nous rappelle l'urgence de changer nos comportements. Comment continuer de soutenir des projets internationaux de protection de la faune sauvage tout en réduisant l'impact du volontariat sur l'environnement ?

Soucieuse de poursuivre son engagement, [Cybelle Planète](#) a pris trois mesures pour des missions plus durables.

Trois nouvelles mesures pour des voyages plus responsables

Les nouvelles résolutions de Cybelle Planète

1/ une durée minimale de deux semaines pour les voyages hors Europe

Pour réduire [l'impact lié aux émissions de CO2](#) des vols moyen et long-courriers, Cybelle Planète impose une participation d'au moins deux semaines pour les missions hors Europe.

2/ Un coup de pouce pour les voyages d'une durée de trois semaines et plus

Les frais de mission de 2 ou 3 semaines sont proches, afin de favoriser les participations de 3 semaines minimum. Durée minimale pour que l'impact en matière de compensation territoriale© soit suffisant.

3/ Un fond de compensation pour les missions inférieures à 3 semaines

Pour les bénévoles partant moins de 3 semaines, un don forfaitaire de 100€ est ajouté au frais de mission. Cette somme va alimenter un fond de compensation permettant de :

- financer des programmes de compensation carbone sélectionnés par Cybelle Planète
- développer nos programmes contribuant à compensation territoriale© du voyageur

L'écovolontariat : une solution de compensation territoriale©

L'écovolontariat est une action solidaire et participative, où l'écovolontaire aide bénévolement un projet de sauvegarde de la biodiversité pendant son temps libre. Son action auprès de missions locales de protection de la faune sauvage est essentielle. La plupart ont en effet peu de moyen et dépendent du soutien actif et financier des écovolontaires.

Dans la mesure où les projets locaux sont utiles à la préservation de la faune et de la flore sauvages, et que la durée de participation des écovolontaires soit suffisante pour qu'ils soient réellement utiles, [l'écovolontariat semble être une solution concrète et positive de compensation territoriale©](#).

La compensation territoriale©

La notion de [compensation territoriale©](#) a été créée en 2010 par trois voyageurs engagés, dont Jean-Pierre Lamic, Président fondateur de l'association des Voyageurs et Voyageurs Eco-responsables (VVE).

Contrairement à la compensation carbone souvent perçue comme un droit de polluer, la compensation territoriale© est un don qui profite directement aux territoires impactés par les voyageurs. Elle permet de soutenir des programmes locaux de préservation de l'environnement ou d'éco-développement durable.

[Plus d'infos sur l'écovolontariat](#)

Contact presse : Anne Maurel // 09 72 64 04 26 // communication@cybelle-planete.org

Cybelle Planète est une association d'écologie participative. Son objet est de favoriser la participation citoyenne à des programmes de recherche ou de conservation de la biodiversité (animale, végétale, culturelle, humaine...). Les axes d'action de l'association étant : [L'écovolontariat international](#) ouvert à tous (étudiants, retraités, famille...) [L'étude et la protection des espèces marines méditerranéennes](#), La sensibilisation et l'éducation des citoyens à l'environnement et à sa protection, [Le conseil et l'expertise dans le domaine de l'écologie participative](#), et [Les consultations participatives pour les citoyens](#).